

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Philippe AYFFRE, Joël BEZANGER, Jean-Charles BEYNE, Catherine BEAUVY, Fantine BRUNEAU, Marie-Hélène CHAUQUET, Jacqueline COUFFY-AUROUX, Wilfried DUTERTE, Herik ERMISER, Marie-José GUIGNABEL, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VASSORT, Michel MAZALEYRAT, Sandra CHARRIERE, Xavier ROUGERIE, Sinem ERGUN

Excusé : Caroline BISSIERE

Procurations : Cédric PETIT à Fantine BRUNEAU

Date de la convocation : 03 avril 2026

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H06

DELIBERATION N° 2026-02-15 – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CORREZE – DOTATION VOIRIE 2026

Le Maire rappelle qu'en 2026, il n'existe pas de contractualisation avec le Département de la Corrèze, et qu'à ce titre, il est proposé à l'assemblée de solliciter cette subvention au titre de la dotation voirie pour cette année ; M le Président du Conseil Départemental de la Corrèze recevra prochainement la demande de subvention afférente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE :

APPROUVE les travaux de voirie à effectuer

DECIDE de solliciter la dotation voiries du Conseil Départemental pour 2026 à hauteur de 37.456€

AUTORISE M le Maire à déposer tous les dossiers de demande de subvention et à signer tous les documents nécessaires pour mener à bien cette opération.

La Secrétaire de séance,


Marie-Hélène CHAUQUET

Pour extrait conforme,

Le 20 Avril 2026

Le Maire,


Philippe BRUGERE

